

Trajectoire ZAN: quelle méthode d'accompagnement des réflexions ZAN ?



Démarche d'accompagnement des territoires déployées par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Une démarche en 3 étapes clés de travail d'ici 2031

Mieux connaître
son territoire

Identifier dès
aujourd'hui les
leviers

Trajectoire ZAN
et PLU(i)?



[ZAN - AURG](#)

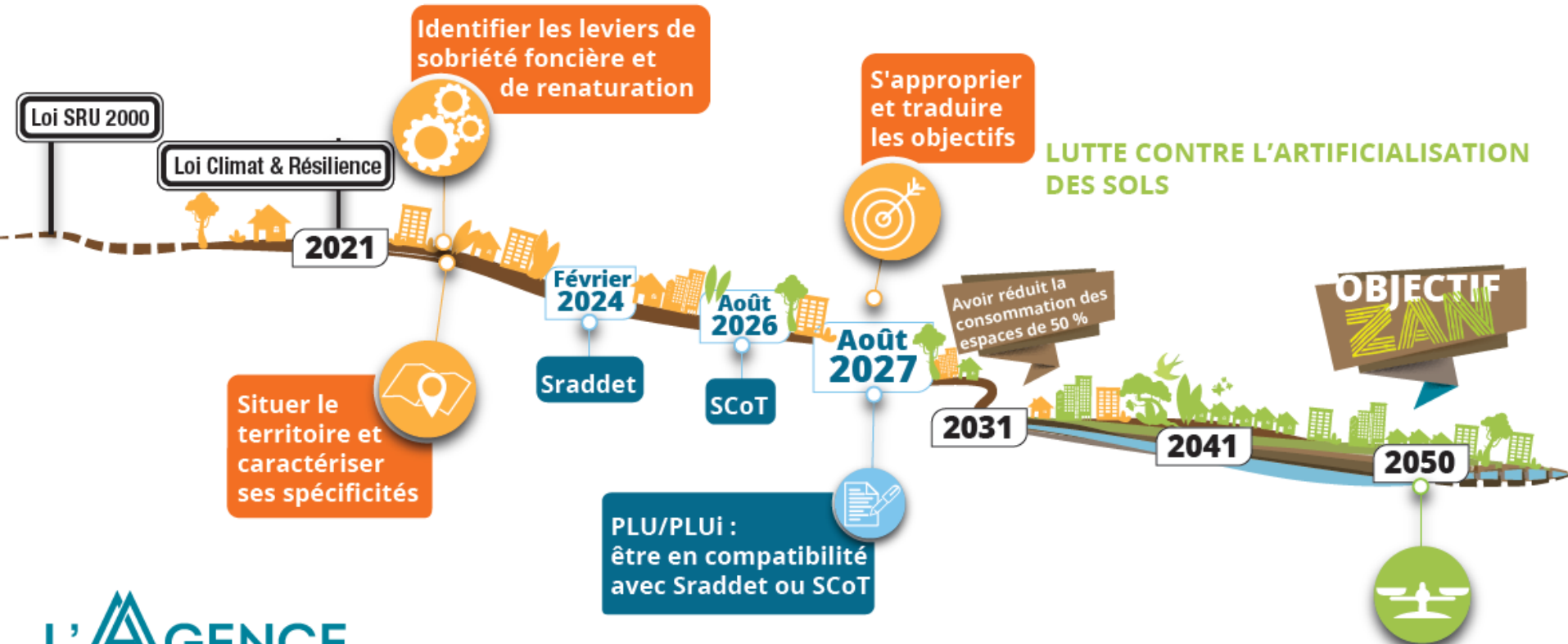
- Une démarche initiée par l'Agence dans le cadre des réflexions ZAN, valorisée dans le cadre d'un centre de ressources mis à disposition des partenaires: l'espace Parlon'ZAN.
- Qui nourrit les travaux avec l'ensemble des partenaires de l'Agence.

Une trajectoire illustrée

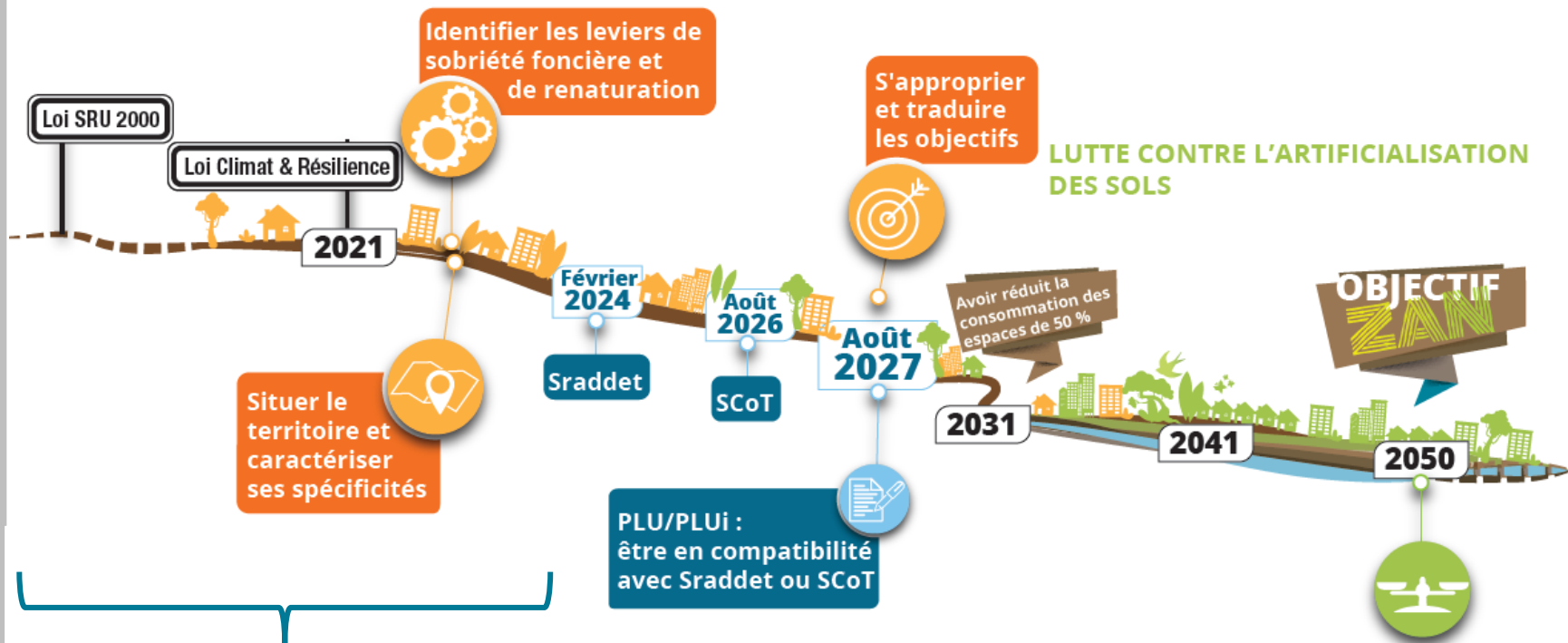
OBJECTIF ZAN 2050

À chaque TERRITOIRE sa trajectoire

LIMITATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES



Des étapes concomitantes et itératives



- **Caractériser le territoire**, fiabiliser l'analyse de consommation et savoir **expliquer** les tendances passées (consommation, spécificités)
- Identifier **ce que l'on fait déjà** pour éviter l'artificialisation de nouvelles surfaces (le bilan des actions de sobriété foncière), les **dispositifs** dans lesquels le territoire est engagé, les points d'appui
- Identifier **les potentiels de développement pour demain** (*mise à jour gisement / potentiels fonciers*)
- Être en capacité de « positionner » / identifier les **grands projets** du territoire d'ici 10-204ans?

Consommation d'espace & artificialisation, enjeux d'observation majeurs pour le ZAN

Échelle nationale

Échelle régionale

Échelle départementale

Échelle SCoT

Échelle bloc communal

Dans un premier temps, un observatoire national de l'artificialisation (données foncières déclaratives DGFIP) en attendant l'OCS GE (Occupation du sol à grande échelle), futur référentiel national

→ **Après 2024
l'OCSGE**

En parallèle, les données du MOS (Mode d'occupation des sols)

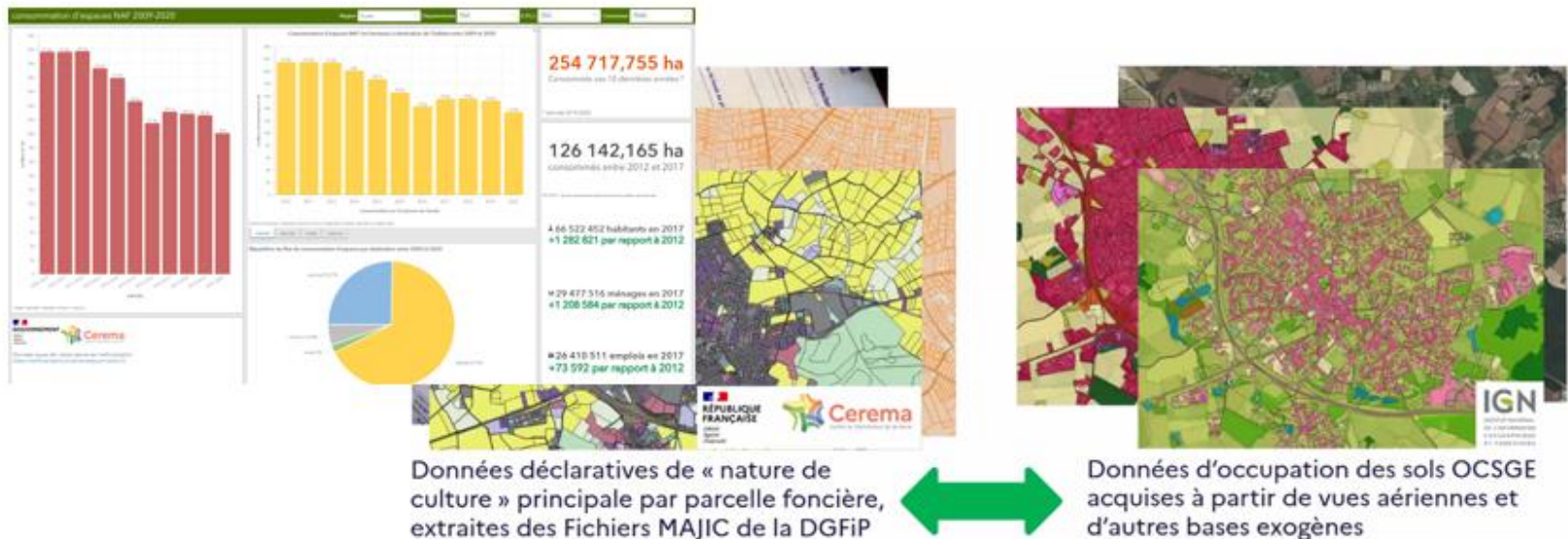
+ des outils spécifiques aux EPCI ou aux SCoT - observatoires locaux

Consommation d'espace & artificialisation, enjeux d'observation majeurs pour le ZAN

Des données nationales

- Un nouvel outil piloté par l'État est en cours de construction par l'IGN : l'occupation du sol à grande échelle (OCS GE) dont la livraison finale est annoncée pour 2024. Cette échéance paraît tardive pour certains SCoT et PLU/PLUI.
- En attendant, mise en place du portail de l'artificialisation des sols développé par le CEREMA à partir des fichiers fonciers

[Le suivi de la consommation d'espaces NAF | Portail de l'artificialisation \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)

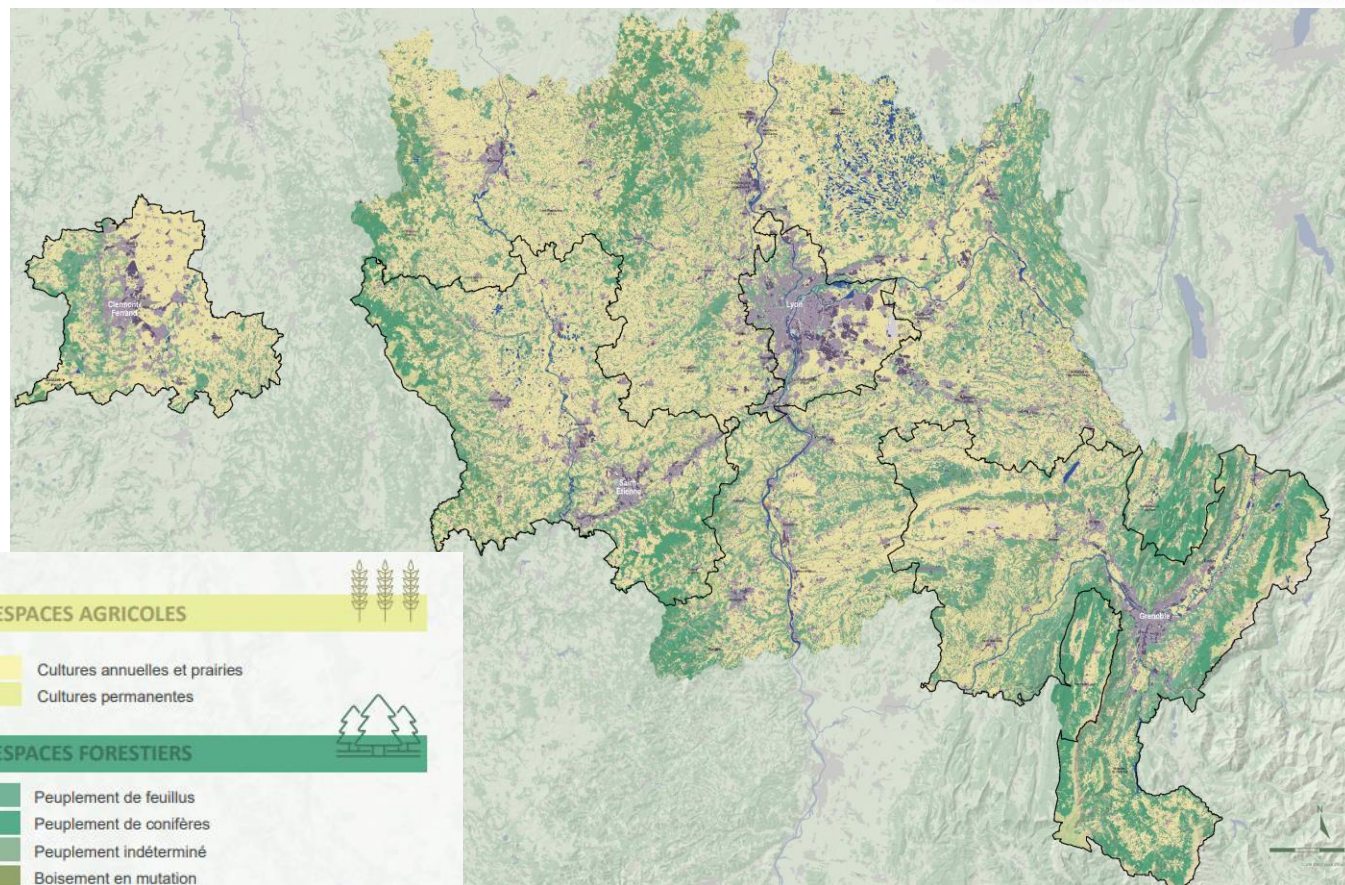


Consommation d'espace & artificialisation, enjeux d'observation majeurs pour le ZAN

Des données locales sur le périmètre des 4 agences : le MOS Urba4

- **Une aide à la décision et la définition des politiques publiques, identifié dès 2020 par les agences pour la notion de consommation d'espaces**
 - développer une connaissance approfondie des territoires aux différentes échelles,
 - déceler les grandes tendances à l'œuvre
 - aider les élus et les acteurs à construire les politiques publiques de demain
- **Un outil qui prend tout son sens à l'heure du ZAN**
 - décrire l'usage des sols,
 - observer, localiser et quantifier l'évolution des espaces urbains, agricoles et naturels sur la dernière décennie
 - réaliser un suivi fin et précis des évolutions de l'occupation des sols dans le temps et dans l'espace.

Consommation d'espace & artificialisation, enjeux d'observation majeurs pour le ZAN



Types d'espace du Modèle d'Occupation des Sols (MOS)

ESPACES URBAINS

- Zones bâties d'habitat
- Zones d'équipements
- Espaces verts
- Espaces récréatifs

ESPACES D'ACTIVITÉS

- Zones d'activités
- Infrastructures routières et ferroviaires
- Infrastructures portuaires
- Infrastructures aéroportuaires

ESPACES URBAINS EN MUTATION

- Zones de chantiers, de décharges et d'extractions de matériaux
- Dents creuses urbaines

ESPACES AGRICOLES

- Cultures annuelles et prairies
- Cultures permanentes

ESPACES FORESTIERS

- Peuplement de feuillus
- Peuplement de conifères
- Peuplement indéterminé
- Boisement en mutation
- Alignements de boisements

AUTRES ESPACES NATURELS

- Landes et fourrés
- Prairies naturelles
- Roches nues

SURFACES EN EAU ET GLACIERS

- Marais et tourbières
- Cours et voies d'eau et surfaces en eau
- Glaciers

CHIFFRES-CLÉS

Le MOS 2010 est fiable à 94,7% & le MOS 2020 l'est à 95,3% en moyenne

Illustration par les travaux initiés avec Bièvre Isère Communauté

ET POUR BIÈVRE ISÈRE, QU'EN EST-IL DE LA CONSOMMATION DE CES 10 DERNIÈRES ANNÉES ?

Légende

Travail fin, 2021, de qualification de chacune de ces tâches noires

■ Espaces consommés entre 2010 et 2020 :
Il s'agit des espaces agricoles, naturels et forestiers ayant été consommés entre les deux millésimes

Mode d'occupation du sol en 2020

- Espaces urbanisés (habitat, équipement, espaces récréatifs et de loisirs)
- Espaces d'activités (infrastructures et zones d'activité)
- Espaces en mutation (dents creuses urbaines, chantiers,...)
- Espaces agricoles
- Espaces naturels
- Surfaces en eau

Au sens de la loi Climat et résilience, « la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné »

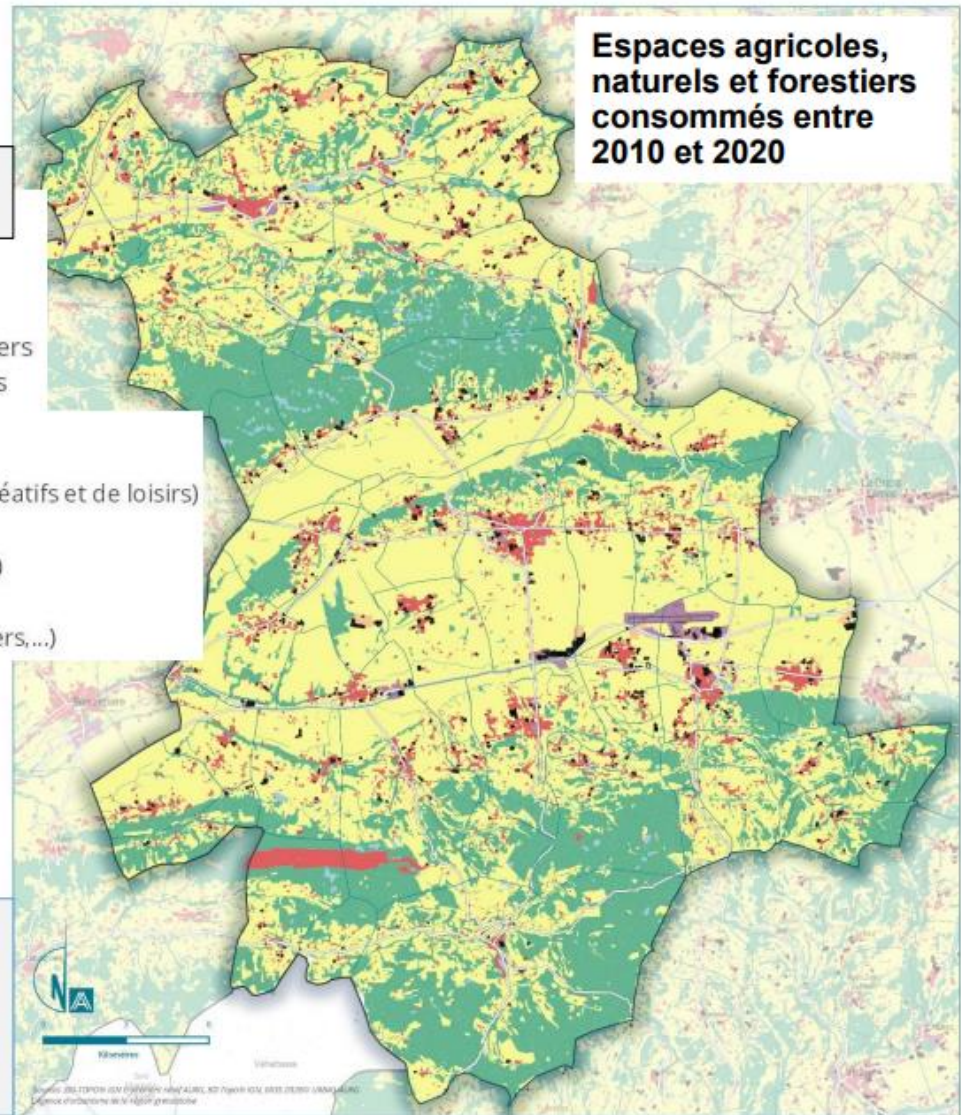
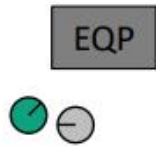


Illustration par les travaux initiés avec Bièvre Isère Communauté

RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS BÂTIS OU NON BÂTIS



Equipements collectifs
(station d'épuration, terrains de sports...)

17 ha de consommation d'espace
pour l'ensemble de Bièvre Isère Communauté

Il peut s'agir d'établissements scolaires ou de santé, de terrains de sports, de centres techniques, de parcs de loisirs ou touristiques...

Terrain de sports
à Viriville



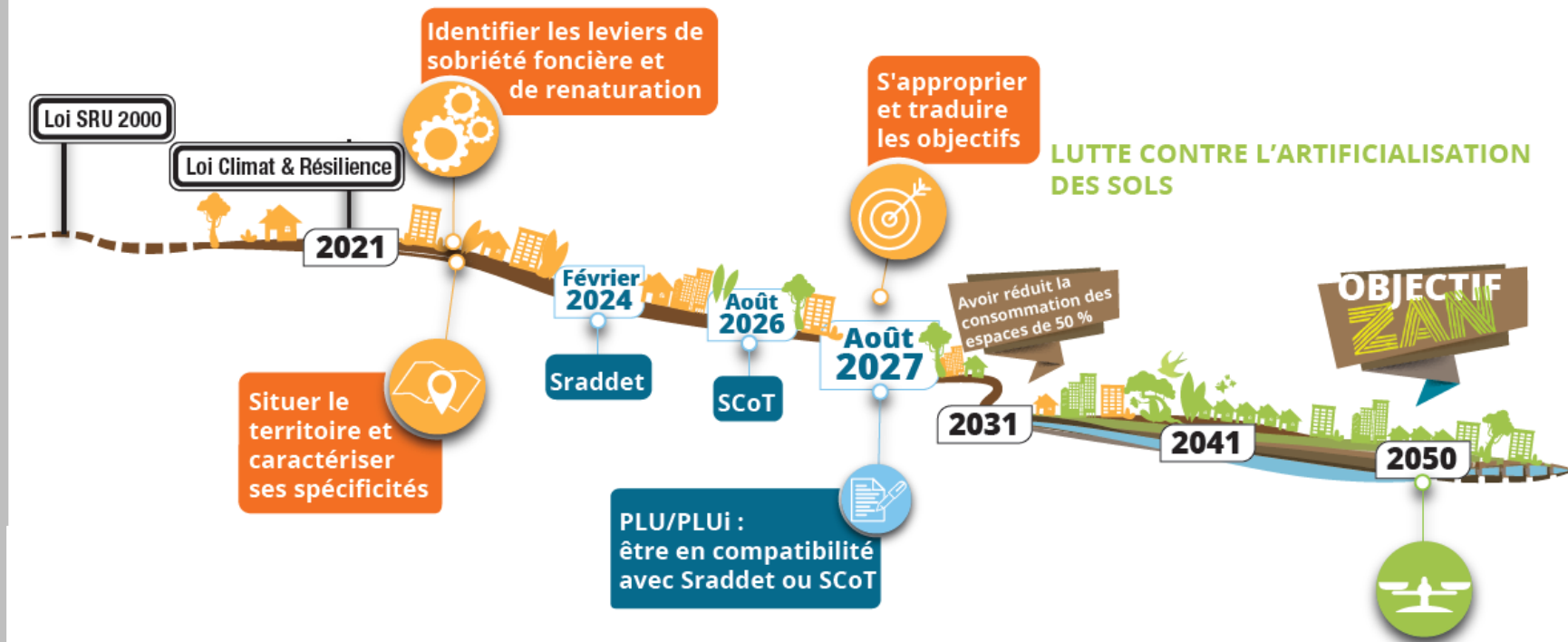
Construction d'un EPHAD
à Roybon (2,2 ha)



2021

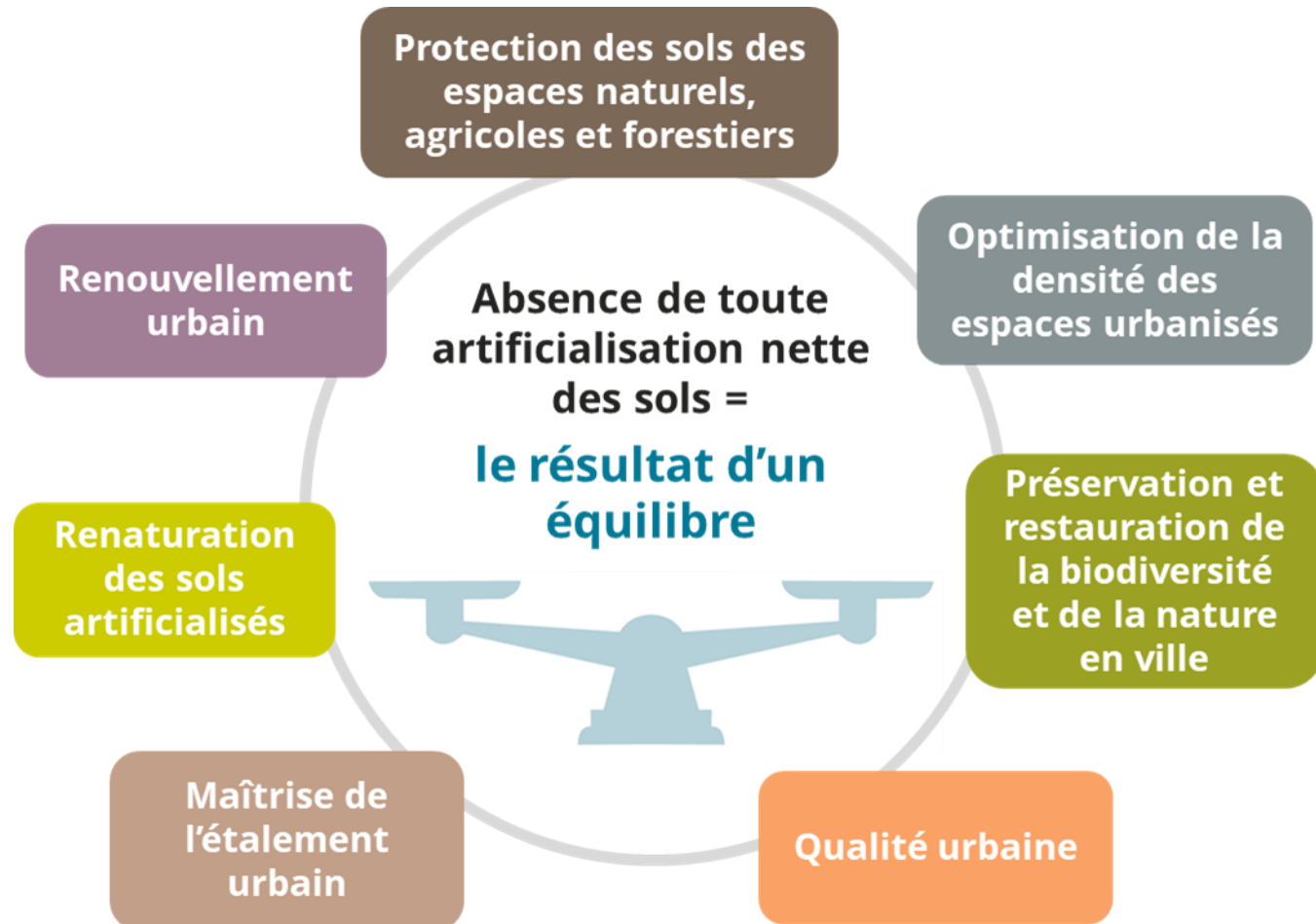


Des étapes concomitantes et itératives



- Travailler en parallèle les leviers
- Identifier les leviers de sobriété foncière et de renaturation
 - Identifier les leviers pour limiter l'artificialisation
 - Identifier les espaces pouvant être renaturés
- Entrer dans une démarche ERC systématique

A chaque territoire des leviers spécifiques



Analyser les potentiels du territoire au prisme de la démarche ERC

La démarche ERC appliquée au ZAN



Tout projet d'aménagement susceptible d'entraîner une **altération des fonctions écologiques des sols** :

- Fonctions biologiques
- Fonctions hydriques et climatiques
- Potentiel agronomique

Un « fil conducteur » pour tous les projets d'aménagement : la démarche « ERC »

=> Méthode pour « choisir » les terrains qui pourront s'urbaniser à l'avenir

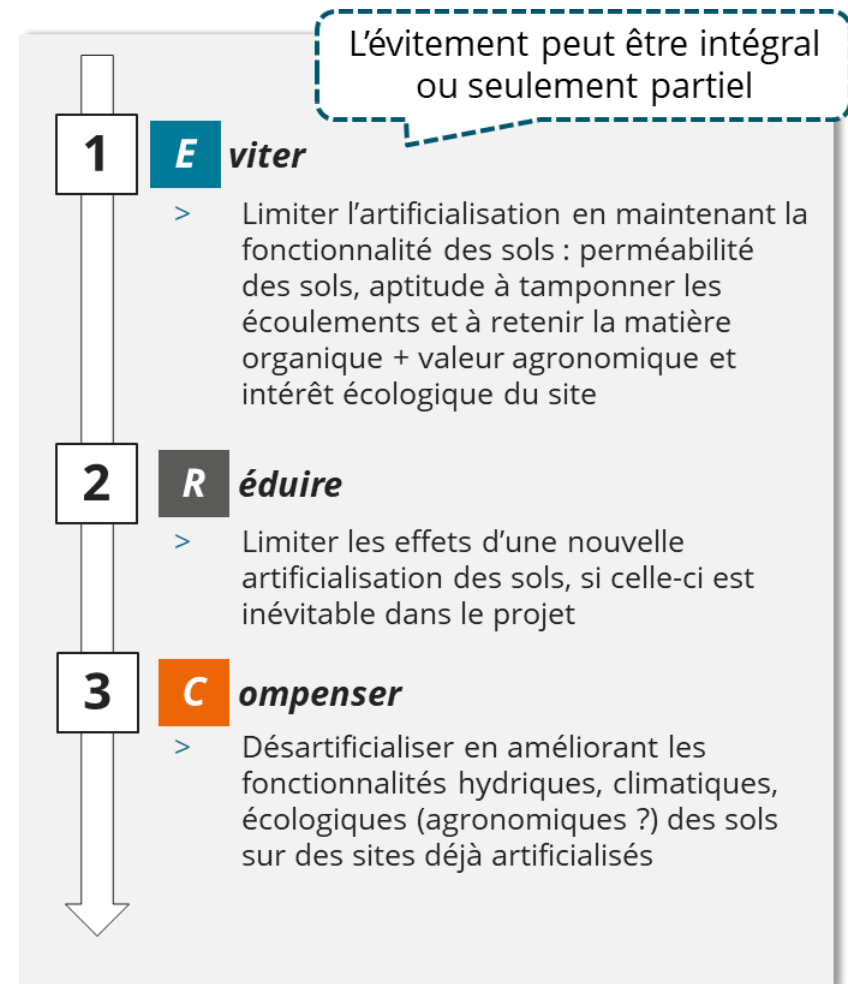


Illustration par les travaux initiés avec Bièvre Isère Communauté

QUELLE MÉTHODE POUR APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DU GISEMENT FONCIER ET IMMOBILIER DES COMMUNES ?

Étape 1 : la construction d'une méthode collective pour identifier les gisements disponibles et mobilisables dans chaque commune (friches, fonds de jardin, logements vacants, ilots dégradés, enclaves...)

Étape 2 : des RDV avec chaque commune pour affiner et qualifier le repérage de ces gisements

- Compléter et qualifier le premier repérage cartographique réalisé par l'Agence d'Urbanisme par des échanges avec les communes (vision de terrain)
- Aider les communes à commencer à identifier les **leviers** possibles de réduction de la consommation d'espaces

Étape 3 : la synthèse et la mise en perspective pour :

- Poursuivre le travail enclenché avec chaque commune dans le cadre de la **modification n°2 du PLUi** sur les zones 1AU, 2AU, OAP (leurs échéanciers, leur phasage...)
- Alimenter les futurs échanges collectifs sur **la spatialisation des objectifs de réduction de la consommation d'espace**, en s'appuyant sur la capacité de mobilisation des leviers de chaque commune



Illustration par les travaux initiés avec Bièvre Isère Communauté

TROISIÈME INTÉRÊT : EN DÉDUIRE LES CONSÉQUENCES POUR LE PLUI

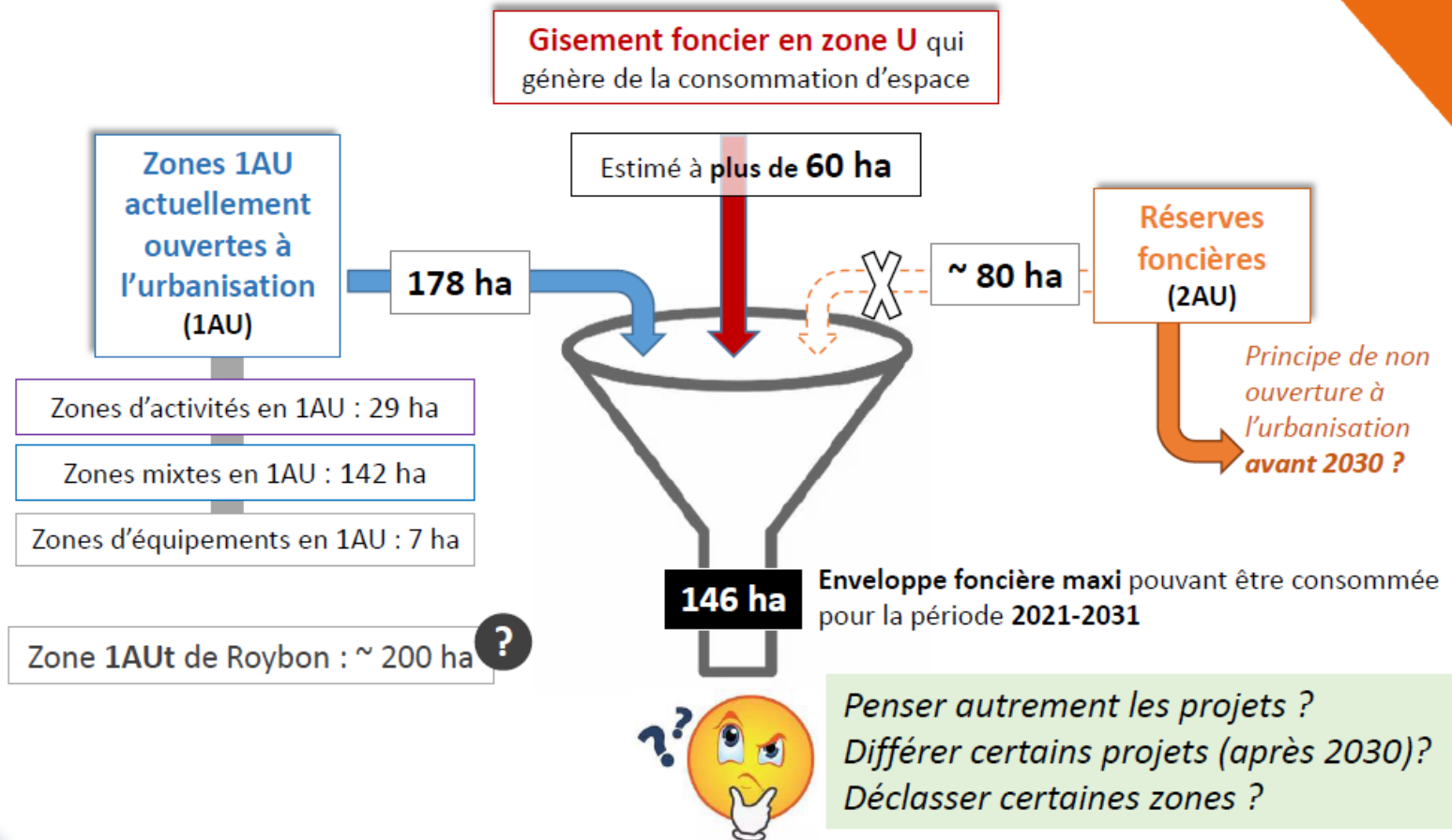


Illustration par les travaux initiés avec Bièvre Isère Communauté

LES OBJECTIFS DU TRAVAIL SUR LE GISEMENT

DÉFINIR LES CONDITIONS PERMETTANT D'AMORCER LA TRAJECTOIRE ZAN

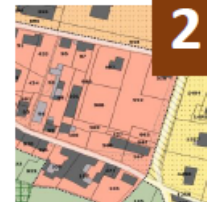
2021-2031



1

Identifier les coups partis et projets « incontournables »

- projets autorisés depuis 2021
- projets en cours
- projets ou intentions qu'il n'apparaît pas possible/souhaitable de différer



2

Estimer les terrains disponibles en zone U susceptibles de générer une consommation d'espace avant 2030



3

Identifier les zones 1AU / 2AU qui pourraient être urbanisées avant 2030

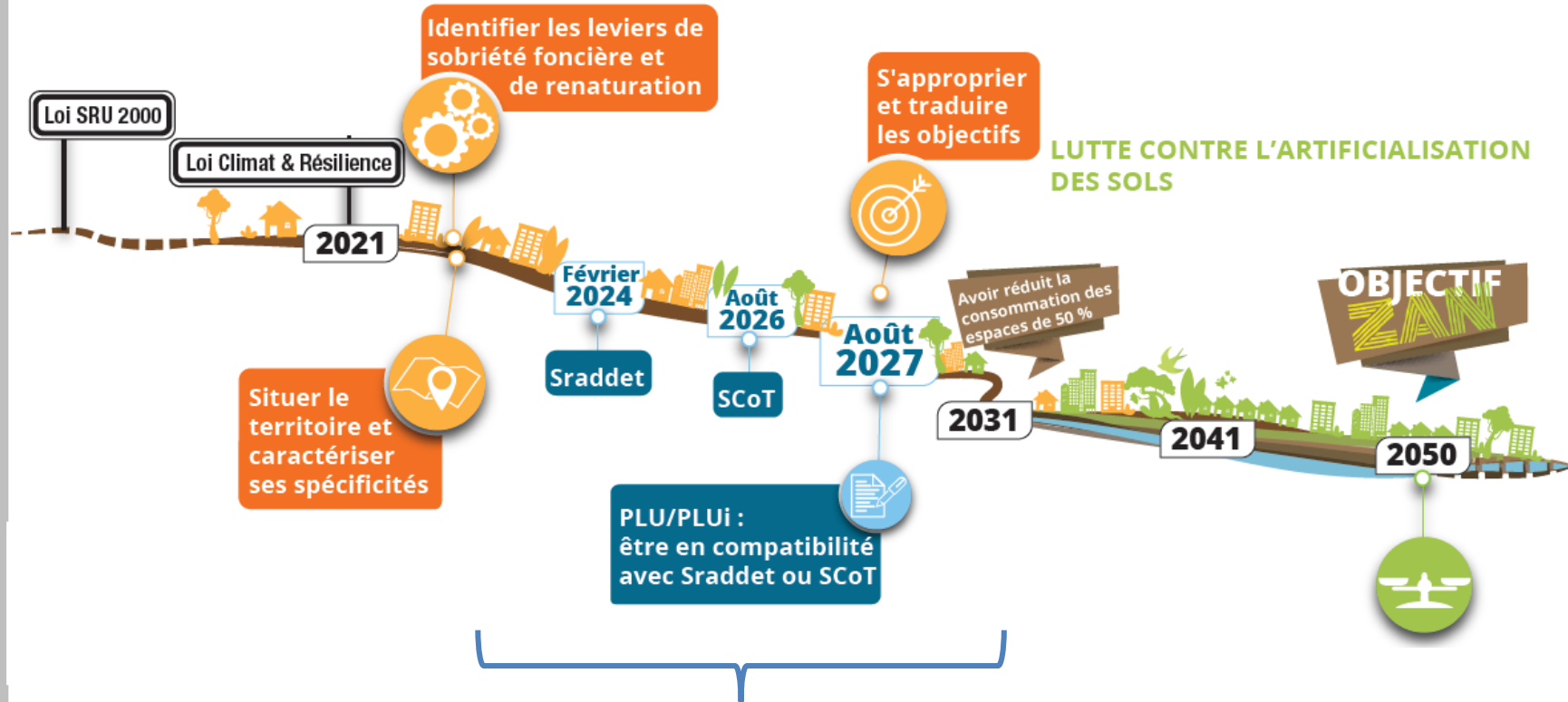
+

Se projeter sur les possibilités de renaturation (à partir de 2030)

En déduire les zones dont l'ouverture à l'urbanisation pourrait/devoir être reportée à la période 2030-2040

- ⇒ Mettre en place un échéancier prévisionnel d'urbanisation (phasage/lissage dans le temps)
- ⇒ et/ou déclasser certaines zones ?

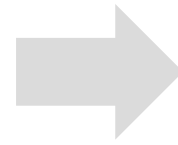
Des étapes concomitantes et itératives



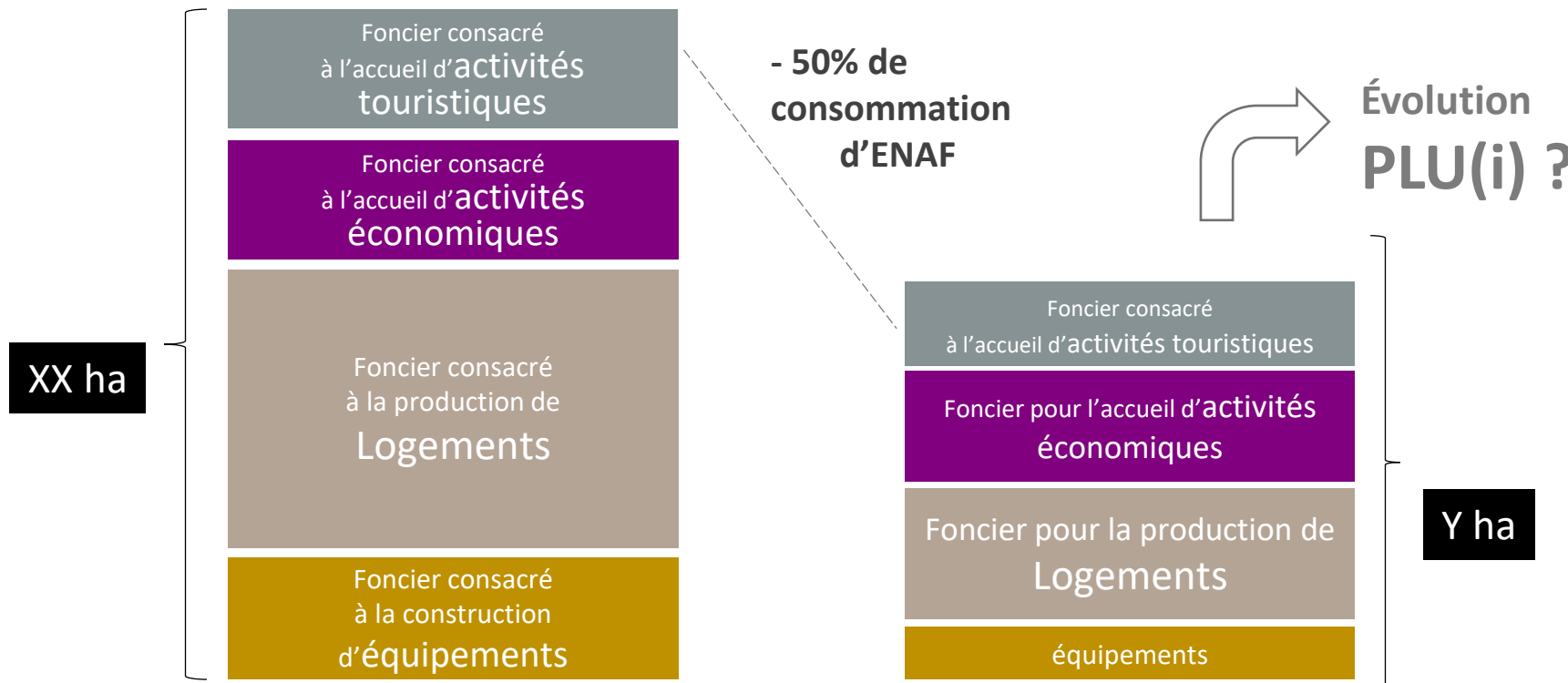
- **Evaluer les incidences sur le PLUi-h au prisme SRADDET et mise en compatibilité ZAN :**
 - Echanger, débattre pour valider les objectifs
 - Traduire d'ici 2027 les nouveaux objectifs à chaque échelle du territoire
- **Anticiper une « modification ZAN »**

Les conséquences pour la réduction de la consommation des ENAF

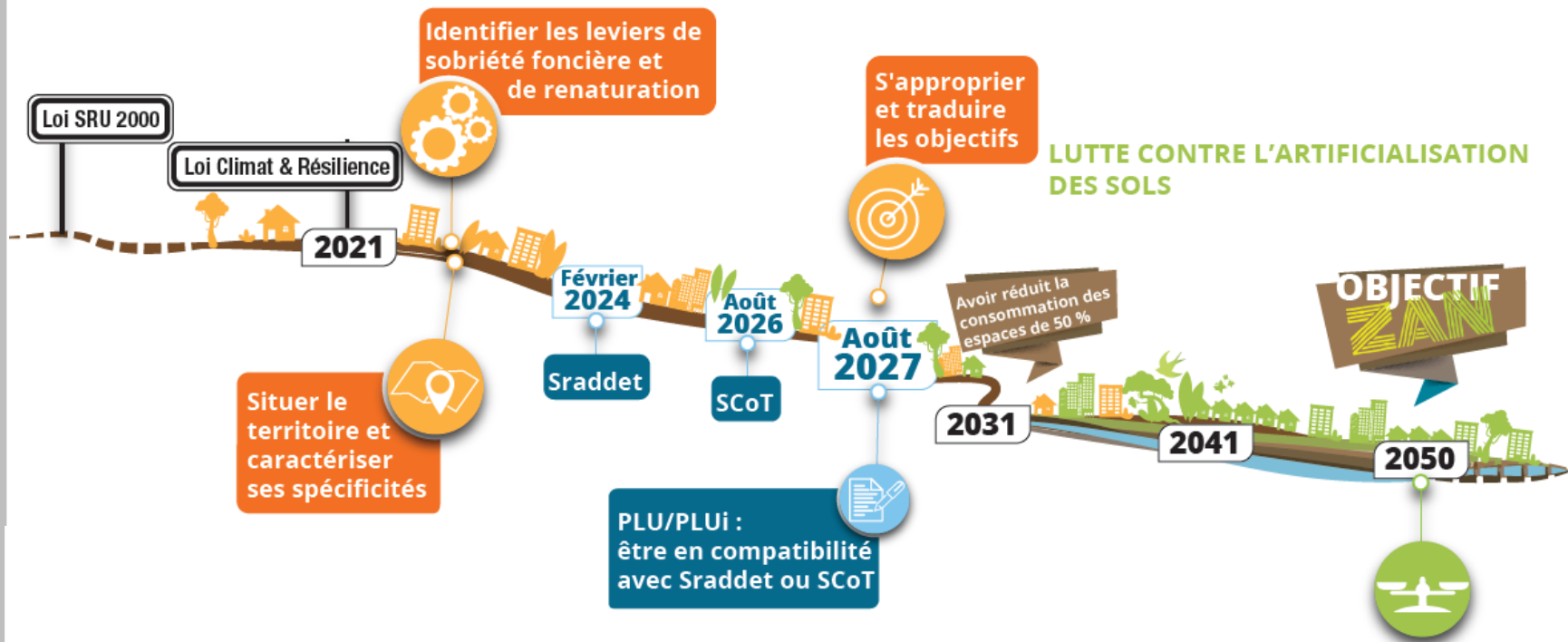
Besoins en foncier induits par le modèle de développement actuel



Possibilités maxi de consommation foncière dans un nouveau modèle de développement?



Des étapes concomitantes et itératives



A partir de 2031, bascule de l'approche par la consommation à celle par l'artificialisation

- Temps de mise en œuvre des objectifs et d'activation des leviers, observation et suivi
- Articulation développement projeté et nouveaux projets ?



Être en capacité de mesurer, qualifier, observer, suivre l'artificialisation des sols 19

Echanges - débats